



MONTIGNY-LE-TILLEUL POURSUIT SA LUTTE CONTRE LES DÉCHETS SAUVAGES ET LES DÉPÔTS CLANDESTINS

Nous avons élaboré ces derniers mois un **Plan Local de Propreté**. Il s'agit d'un ensemble d'actions coordonnées visant à réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins sur le territoire. Il est fondé sur un état des lieux et combine plusieurs types d'actions, de manière équilibrée : actions de sensibilisation, de nettoyage et de répression, amélioration des infrastructures de propreté et meilleure gestion de l'espace public.

Il est le fruit d'une **démarche collective** impliquant toutes les parties prenantes concernées par la problématique et **avec l'appui d'un panel de citoyens et d'acteurs locaux engagés**.

Ce plan vient d'être jugé de qualité par un jury composé du Département du Sol et des Déchets du Service public de Wallonie, de la COPIDEC (Conférence Permanente des Intercommunales wallonnes de gestion des Déchets), de l'Union des Villes et Communes Wallonnes et de Be WaPP asbl. **Nous allons par conséquent bénéficier de soutien pour la mise en œuvre de ses actions.**

Les premiers résultats concrets sont attendus en 2021, notamment par la réalisation de ces actions :

1. Les bonnes poubelles aux bons endroits

Dès à présent et durant 6 mois, un consultant externe a pour mission d'aider la commune à réaliser un diagnostic des poubelles publiques présentes sur notre territoire. L'étude se basera sur un inventaire géolocalisé des infrastructures à l'aide de l'application PRO-preté mise à disposition gratuitement par Be WaPP.



Lors de cette phase préalable, outre la localisation, le volume, la fréquence de vidange ainsi que le type d'environnement dans lequel les poubelles se trouvent seront répertoriés. Par la suite, le consultant s'intéressera au taux de remplissage des poubelles ainsi qu'à la quantité de dépôts clandestins dans ou autour de celles-ci.

Grâce aux constats tirés, nous aurons une vision claire quant aux poubelles publiques considérées comme problématiques ou mal utilisées et pourrons agir en conséquence.

Nous pourrons alors envisager le déplacement de certaines poubelles, la mise en place de nouvelles corbeilles de rue et de cendriers ainsi que l'optimisation des tournées de collecte !

2. Des caméras de vidéosurveillance pour identifier des auteurs d'incivilités en matière de propreté

Pour traiter les points noirs connus comme étant les **cibles régulières de dépôts clandestins**, plusieurs actions vont être développées : des **panneaux dissuasifs** viennent d'être installés et d'ici peu, nous utiliserons des **caméras de vidéosurveillance**.



Avec cet équipement répressif, nous voulons agir contre le sentiment d'impunité d'une petite partie de la population.

Au-delà de la sanction, qui reste l'étape ultime mais nécessaire, les caméras de vidéosurveillance ont également un rôle préventif et dissuasif fort important.

La mise en place de caméras s'inscrit donc dans une approche globale et intégrée de prévention des déchets à l'échelle de la Wallonie.

Notez à propos que **les montants des amendes en cas d'abandon de déchets ont récemment été doublés** par le Gouvernement wallon :



- pour les abandons de mégots, canettes ou chewing-gums : **200 €** ;
- les masques buccaux et gants sont ajoutés à la liste des déchets sauvages ;
- pour les abandons d'un emballage (y compris les bouteilles en plastique ou en verre), d'un sac poubelle, de déchets inertes et de déchets d'amiante : **300 €**.

L'APPLICATION "FIXMYSTREET" EST DISPONIBLE POUR MONTIGNY-LE-TILLEUL !

En quelques clics, la nouvelle **application FixMystreet Wallonie** vous permet de télécharger une photo et d'y ajouter un bref descriptif afin de **signaler un dépôt clandestin ou un dommage à une poubelle publique** dont vous seriez témoin dans notre commune. Nous ferons ensuite le nécessaire pour **traiter au plus vite votre signalement**.

Plus d'infos : tinyurl.com/FixMyStreet-mlt



AMBASSADEURS DE LA PROPRETÉ : MERCI À VOUS POUR VOTRE INVESTISSEMENT

La Bourgmestre et l'ensemble du Collège communal aimeraient remercier chaleureusement les équipes d'Ambassadeurs de la propreté qui, de façon tout à fait bénévole, organisent des ramassages de déchets sauvages de manière régulière dans leurs quartiers.

Si vous désirez vous inscrire en tant qu'Ambassadeur de la propreté ou si vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site de Bewapp :

tinyurl.com/ambassadeurs-proprete

Une fois inscrit auprès de l'asbl BEWAPP, l'Ambassadeur reçoit gratuitement son matériel : un gilet fluo, une paire de gants, un brassard, des sacs poubelles (blancs transparents pour le tout-venant et bleus pour les PMC), une pince de ramassage ainsi qu'un guide.

Voici un aperçu de certains quartiers nettoyés par les Ambassadeurs où des panneaux ont été placés afin de conscientiser les citoyens au respect de la propreté.



CAMPAGNE DE DÉRATISATION ANNUELLE

Comme chaque année, une campagne de dératisation sera organisée sur l'entité. Nous n'en connaissons pas encore la date exacte. Restez attentif au site internet et à la page Facebook communale (voir page 9) pour être tenu.e.s informé.e.s dès que l'information sera publiée. Vous pouvez également contacter l'accueil de l'administration communale pour obtenir l'information au 071/51.88.10.

Si vous désirez un passage chez vous, n'oubliez pas de vous inscrire par email à l'adresse : environnement@montignyletilleul.be

En attendant, voici quelques conseils pour les éloigner autant que possible :

- **nourriture** : conservez la nourriture le plus possible dans des boîtes hermétiquement fermées. Ne versez pas les restes de nourriture dans les toilettes ou dans l'évier. Le rat brun vit dans les égouts. La nourriture évacuée de la sorte est pour lui une source d'alimentation ;
- **poubelle** : ne laissez pas traîner vos déchets et jetez les directement dans les poubelles à puces munies de couvercles ;
- **désordre** : les maisons et jardins bien rangés, soignés offrent moins de cachettes aux rats ;
- **compost** : le tas de compost avec des déchets de fruits, de légumes et autres déchets verts est une mine d'or pour les rats, chaleur et nourriture à souhait. Si vous en faites un, soyez vigilants et vérifiez qu'il n'y ait pas de trous ;
- **odeurs** : les rats n'aiment pas l'essence de térébenthine, le poivre de Cayenne, la camomille et la menthe. Ces odeurs sont répulsives pour eux ;
- **végétation** : le rat brun installe souvent des terriers sous le sol, à proximité d'une habitation. Le rat noir peut accéder au toit via les arbustes et arbres, pour trouver un accès à votre maison. Des plantes mal entretenues sont une bonne cachette pour les nuisibles.

Cette liste est évidemment non exhaustive. N'hésitez pas à contacter le service environnement pour d'autres conseils ou informations au 071/60.98.73 ou via l'adresse mail mentionnée précédemment.

NOUVELLE SCULPTURE RÉALISÉE PAR UN ARTISTE MONTAGNARD !

Dans le cadre du réaménagement du parterre situé devant le Foyer culturel et la Bibliothèque, certains ont pu remarquer l'installation d'une nouvelle sculpture !

Celle-ci, réalisée par JO Art-forge, artiste Montagnard, porte le titre « L'ENVOL » en référence au nom de la Bibliothèque « l'Envol des mots » et à l'envol que prend la commune vers une démarche durable et éco-exemplaire.





ÉCOTEAM COMMUNALE : INSTALLATION DE L'ÉQUIPE

Le 21 janvier 2021, votre Administration communale a vu naître son EcoTeam. Il s'agit d'une équipe de 12 employés représentant chacun l'un des services communaux.



L'équipe se réunira environ toutes les 5 semaines afin de **préparer des stratégies et de mettre en pratique des actions qui permettront de réduire l'empreinte écologique de l'Administration**. Les employés adopteront de nouveaux gestes écologiques et joueront un rôle d'exemple dans la commune.

Tous ensemble, mettons nos efforts à contribution afin de devenir une commune durable et éco-exemplaire.

PLATEFORME D'ÉCHANGES - MERCIKI

Cette plateforme d'échanges a vu le jour en 2019, elle est complètement gratuite et ne comporte aucun échange d'argent. Il vous suffit d'utiliser les Mercis que vous récoltez !

Le principe de Merciki est simple : rendez service autour de vous en faisant des choses que vous aimez et collectez des Mercis en retour.

Ces Mercis vous permettront de recevoir à votre tour des coups de pouce ! Merciki s'engage également dans la lutte contre le gaspillage et les achats inutiles en mettant en place un système d'échange d'objets dont vous n'avez plus besoin. Pour plus d'informations : www.merciki.be



Le réseau d'entraide gratuit

SAUVETAGE DES BATRACIENS



Aussi discrets qu'indispensables à l'équilibre écologique, les batraciens ont besoin de nous !

À la fin de l'hiver, lorsque les nuits s'adoucissent et qu'il se met à pleuvoir, crapauds, grenouilles et tritons sortent de terre. Ils entament alors une longue marche vers leur étang natal ; mâles et femelles peuvent parcourir plusieurs kilomètres à travers les bois et prairies afin d'y déposer leur progéniture.

Malheureusement, leur parcours comporte bien des obstacles propres à notre civilisation, la circulation routière étant évidemment le danger numéro 1 pour nos batraciens. **C'est pourquoi, nous vous demandons d'être prudents et de lever le pied !**

Que propose votre commune ?

L'administration communale de Montigny-le-Tilleul s'est toujours préoccupée de cette période si délicate pour les batraciens. Comme chaque année, des barrières de guidage, crapauducs et panneaux de signalisation seront installés à la rue Albert 1^{er} à Landelies afin d'attirer l'attention des citoyens pour qu'ils adaptent leur conduite durant cette période de migration !

Le service environnement de l'Administration communale sera le contact de référence dans le cadre du sauvetage des batraciens proposé par Natagora. Pour toute demande d'information, envoyez un email à l'adresse suivante : environnement@montignyletilleul.be ou appelez le 071/60.99.01.

Devenez sauveteurs bénévoles !

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, rien de plus simple : remplissez le formulaire d'inscription via le QR code ci-après !



LA 67^e OPÉRATION ARC-EN-CIEL SE RÉINVENTE

Ces 13 & 14 mars, l'Opération Arc-en-Ciel, grande récolte de vivres non périssables, fêtera sa 67^e édition. L'objectif est de **récolter un maximum de vivres afin de permettre à 15.000 enfants et jeunes défavorisés d'avoir accès à des loisirs**. En effet, les économies réalisées sur le budget nourriture des associations bénéficiaires leur permettent de consacrer davantage de moyens aux loisirs et vacances des enfants.

L'année passée, dans le contexte de l'épidémie de Coronavirus, la récolte en porte-à-porte réalisée par des milliers de bénévoles a dû être annulée en dernière minute. Malgré tout, Arc-en-Ciel a pu offrir plus de 22 tonnes de vivres récoltés les semaines précédentes par des écoles et des entreprises.



En 2021, la collecte change et s'adapte à la situation sanitaire. Des mesures sont prises afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous les participants et donateurs.

Le porte-à-porte n'étant pas possible cette année, Arc-en-Ciel a prévu d'autres formes de participation ! **L'association invite donc les habitants de Bruxelles et de Wallonie à déposer leurs vivres non périssables** (biscuits, céréales, boissons, riz, boîtes de conserve de légumes ou poisson, etc.) :

- **devant leur porte SEULEMENT s'ils ont reçu au préalable** le sac Arc-en-Ciel dans leur boîte aux lettres. Les récoltants passeront dans la mesure du possible dans les rues afin de ramasser les sacs déposés sur le pas des portes ;
- **dans les magasins Fox & Cie et les magasins Tape à l'œil** du 22 février au 20 mars 2021 ;
- **en proposant à leur école ou lieu de travail** d'organiser une récolte de vivres en interne ;
- **en sollicitant des entreprises du secteur agro-alimentaire** pour qu'elles fassent des dons de vivres non périssables à Arc-en-Ciel ;
- **ou en réalisant un versement** sur le compte BE47 6300 1268 0080 avec la communication « Opération Arc-en-Ciel 2021 ».

POINTS DE DEPOT du 22 février au 20 mars 2021

Les magasins FOX & Cie et Tape à l'œil se joignent à Arc-en-Ciel en se proposant comme lieux de dépôt de vivres du 22 février au 20 mars.

Vous n'êtes pas chez vous le week-end des 13 et 14 mars, mais vous avez envie de participer à l'Opération Arc-en-Ciel ? Préparez votre colis de vivres et apportez-le dans l'un de ces 44 magasins. Liste complète sur www.foxetcompagnie.be et www.t-a-o.be !

VOTRE BIBLIOTHÈQUE SE RACONTE À TRAVERS UN NOUVEAU FORMAT AUDIO

Depuis près d'un an, les activités de la bibliothèque sont à l'arrêt et nous savons que cela vous manque énormément ! Alors, en attendant la reprise, l'équipe de la bibliothèque vous propose un nouveau rendez-vous mensuel où chaque membre vous partagera une idée, un coup de cœur littéraire, un jeu de société ou encore des trucs & astuces !

Retrouvez Jessica, Nicolas, Fabienne, Djamel, Virginie et Pascale dans une petite émission audio que vous pourrez écouter et réécouter à votre guise !

Alors prêt à partager ce moment avec eux ? **Rendez-vous tous les 15 du mois pour votre podcast « La bibliothèque se raconte et vient à vous » !**

Découvrez d'ores et déjà le premier épisode, publié le 15 février dernier en scannant le QR-code ci-dessous ou via ce lien : tinyurl.com/podcast-biblio

SCANNEZ LE QR-CODE POUR ÉCOUTER LE PODCAST

LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DE NOS ÉCOLES COMMUNALES

La crise sanitaire que nous connaissons actuellement a poussé de nombreuses écoles à se tourner vers le numérique. À Montigny-le-Tilleul, **les différents établissements s'étaient déjà mis en marche depuis 2017 en répondant aux différents projets "École numérique" de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. En quelques années, les établissements se sont vu équipés de tablettes, pc portables, appareils photos, tableaux interactifs, etc.

Depuis l'an dernier, afin d'ouvrir les portes des classes de manière virtuelle, l'**application ClassDojo** a été mise en place dans toutes les écoles de la commune. Cette technologie éducative **permet aux enseignants de partager des informations concernant la vie de la classe ainsi que de dialoguer avec les familles**.

En complément à ceci, depuis la rentrée de janvier, enseignants et élèves des classes supérieures des implantations du Grand Chemin et de la Chouette école de Landelies s'initient à la plateforme pédagogique « **Microsoft Teams** ». Cette dernière permet d'**éditer et de compléter des documents en ligne ou encore, de visionner des vidéos ou documentaires pédagogiques** afin de préparer les élèves à l'enseignement secondaire.

Dans cette transition numérique, l'Administration communale met en place, à son tour, un programme de gestion d'activités destiné aux parents. Le module **Quickschool** permettra **aux personnes responsables, via un accès sécurisé, de consulter leurs documents ou factures, de compléter différents formulaires, de réserver des repas, d'inscrire leur enfant à une activité, etc.** Lors des activités extrascolaires (garderies, stages, ...), un code-barre attribué à chaque enfant sera scanné afin de valider la présence ; ce qui enclenchera une série de processus tels que la facturation ou les rappels de paiement.

Montigny-le-Tilleul met en place de nombreuses innovations qui permettront de conserver un enseignement de qualité, à la pointe du numérique.



PARADIS MÔME

STAGES DE PÂQUES

Inscription en ligne dès le 04 mars !

SEMAINE 1 : DU 5 AU 9 AVRIL

SEMAINE 2 : DU 12 AU 16 AVRIL

SCANNEZ LE QR-CODE POUR
INSCRIRE VOTRE ENFANT.



*SI VOUS ARRIVEZ SUR UNE PAGE INTERNET
QUI VOUS DEMANDE UN MOT DE PASSE,
C'EST QUE LE FORMULAIRE N'EST PAS EN-
CORE EN LIGNE OU BIEN QUE LES STAGES
SONT DÉJÀ COMPLETS !*

Horaire : de 9h à 16h – accueil dès
7h30 jusque 18h. Inscription pour la
semaine ou la journée.

Lieu : Paradis Môme, rue des Ecoles
1a – 6110 Montigny-le-Tilleul

Infos : <https://bit.ly/3m3Gamw>
071/60.98.58
paradismome@montignyletilleul.be

*Les stages de Pâques seront soumis
au strict respect des mesures de
santé publique.*



UNE PERMANENCE "HANDICONTACT" À L'HÔTEL DE VILLE !

À partir du 4 mars 2021, une permanence « handicontact » vous accueillera le premier jeudi de chaque mois de 8h30 à 11h30 dans les locaux du CPAS.



En dehors de cette permanence périodique, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous auprès de votre référent de proximité « handicontact » qui se rendra à votre domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Handicontact : un référent de proximité pour les personnes en situation de handicap

Rôle d'information et d'orientation pour toute personne en situation de handicap. Au sein même de l'hôtel de ville, un agent Handicontact est là pour vous guider dans vos démarches ou vous orienter vers les associations ou institutions compétentes.

Votre référente de proximité est Madame Joëlle Delvigne, contactez-la par téléphone au **071/51.04.15** ou par email à l'adresse : handicontact@montignytilleul.be, pour fixer un rendez-vous ou une visite à votre domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Objectif poursuivi par la Commune et le CPAS

Veiller à une meilleure intégration de la personne en situation de handicap dans la commune de Montigny-le-Tilleul par la mise en place de projets, la transmission d'informations et une orientation appropriée du citoyen ou du bénéficiaire.

La personne qui œuvre en ce domaine est votre interlocuteur privilégié et est identifié "handicontact" au niveau local.

Missions du référent de proximité handicontact :

- accueillir, écouter et orienter les personnes en situation de handicap et leurs proches vers les services aptes à répondre à leurs besoins ;
- accompagner et aider les personnes handicapées dans leur démarches administratives : demande d'allocations, de cartes de stationnement ou d'attestations qui permettent de pouvoir bénéficier d'autres droits sociaux ou fiscaux ;
- travailler, en collaboration avec d'autres services de la commune et du CPAS, à une meilleure accessibilité des services communaux pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap ;
- informer le pouvoir communal et le conseil consultatif communal de la personne handicapée des problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap sur le territoire communal, tout en préservant la confidentialité des situations ;

- relayer toutes initiatives favorisant l'intégration et la pleine participation des personnes en situation de handicap à la vie de la commune ;
- organiser des sensibilisations sur le handicap à l'attention du grand public, des partenaires locaux ou internes ;
- mener ou participer à des projets sur la thématique ;
- actions dans le cadre de la journée internationale du handicap ;
- travailler en réseau avec les opérateurs spécifiques.

Permanence HANDICONTACT

Quand ?

Le premier jeudi de chaque mois de 8h30 à 11h30.

Où ?

Hôtel de Ville – CPAS
Rue de Marchienne, 1-5
6110 Montigny-le-Tilleul

Tél: 071/51.04.15

Email :

handicontact@montignytilleul.be



APPEL À CANDIDATURES DE LA MAISON CROIX-ROUGE DU VAL DES AULNES

CROIX-ROUGE
de Belgique

Tous les quatre ans, la Croix-Rouge de Belgique organise ses élections statutaires pour pourvoir aux mandats locaux, provinciaux et communautaires au sein de ses différentes instances de décision.

C'est ainsi, entre autres, que les 83 Maisons Croix-Rouge de Wallonie renouvellent leurs mandataires cette année.

Notre Maison Croix-Rouge du Val des Aulnes, située à Thuin, est concernée : son équipe dirigeante actuelle termine son mandat et sera remplacée par une nouvelle équipe élue par vote des bénévoles au mois de mai prochain.

Qu'est-ce qu'une équipe dirigeante de Maison Croix-Rouge ?

Elle est composée de 4 personnes : président.e, vice-président.e, trésorier.e et secrétaire qui forment le Comité Restreint de la Maison Croix-Rouge. C'est ce Comité qui donne les grandes orientations à l'institution pour les années à venir, aidé en cela par les différents responsables d'activités.

Pour postuler à l'un de ces mandats, il n'est pas indispensable d'avoir une expérience Croix-Rouge :

La Maison Croix-Rouge du Val des Aulnes fait appel à toute personne motivée présentant un profil et des atouts susceptibles de correspondre à l'un de ces postes et désirant s'investir dans la cause humanitaire.

Précision importante : ces mandats ne sont en aucune façon rémunérés.

Vous êtes retraité.e mais avez une expérience professionnelle que vous aimeriez encore valoriser pendant quelques années ?

Vous êtes toujours dans la vie active mais avez du temps libre et souhaitez le mettre au service d'une bonne cause ?

Vous habitez l'une des entités suivantes ? Thuin, Lobbes, Beaumont, Merbes-le-Château, Montigny-le-Tilleul ou Ham-sur-Heure/Nalinnes.

Dans tous les cas, vous êtes tenté.e par une expérience utile près de chez vous et l'action de la Croix-Rouge vous parle ? **Contactez-nous !**

Nous vous expliquerons plus en détail comment fonctionne notre Maison Croix-Rouge et en quoi consiste le mandat qui vous intéresse !

N'hésitez pas à appeler le 0497/05.86.64 ou à envoyer un mail à l'adresse suivante :

laurent1610@gmail.com

UNE SEULE APP POUR LES POMPIERS, UNE AMBULANCE OU LA POLICE !

Le principal atout de l'**app 112 BE** est que vous ne devez plus mémoriser les numéros d'urgence et que vous ne risquez donc pas non plus de les oublier si vous êtes paniqué. **Il vous suffit de cliquer sur l'icône des pompiers, de l'ambulance ou de la police, en fonction des secours dont vous avez besoin.**

Si vous utilisez l'app 112 BE sur un smartphone, nous vous conseillons d'activer votre wifi ou votre internet mobile, mais l'app 112 BE peut très bien être utilisée sans connexion Internet. Votre localisation sera alors envoyée à la centrale d'urgence par SMS plutôt que par Internet. De cette manière, les opérateurs auront déjà une indication de l'endroit où vous vous trouvez.

Évidemment, les centrales d'urgence restent joignables par téléphone fixe et GSM.

Si vous avez un smartphone, vous pouvez utiliser l'app 112 BE comme alternative au menu à options. Via l'application, vous pouvez cliquer sur l'icône de l'ambulance, des pompiers ou de la police, selon votre besoin. Après votre choix, vous serez connecté à la centrale d'urgence compétente sans entendre le menu à options.

Localisation

Grâce à cette app, les centrales d'urgence peuvent vous retrouver plus facilement. Lorsque vous vous trouvez dans un endroit isolé, au milieu d'une forêt ou sur un réseau compliqué d'autoroutes, vous pouvez avoir du mal à indiquer votre localisation exacte.

Fonction chat

Les personnes sourdes, malentendantes ou atteintes d'un trouble de l'élocution peuvent facilement indiquer dans cette app qu'elles ne sont pas à même de téléphoner. Elles peuvent alors communiquer avec la centrale d'urgence via des messages.

Télécharger et s'enregistrer

Avec une bonne connexion Internet, **112 secondes suffisent pour télécharger et installer l'app sur votre smartphone, et vous enregistrer.** Cet enregistrement comporte seulement deux écrans avec quelques questions courtes.

APPLE STORE



PLAY STORE



Il est préférable de s'enregistrer préventivement afin de pouvoir contacter les centres d'appels urgents via l'app aussi dans le cas où vous, votre famille ou vos amis auraient besoin d'aide urgente.



Police
Poste de Proximité
de Montigny-le-Tilleul

RAPPEL EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Haies (Art.18 et 125 du Règlement Général de Police)

- **Élagage avant le 1er avril de l'année en cours en bordure de voirie** (max. 1,75m de haut et 25cm du pied de la haie côté chemin)
- Concerne également les haies bordant venelles et ruelles
- L'incinération des déchets est interdite, y compris les déchets naturels secs (Bois, Haies, ...)

Trottoirs (Art.98 du Règlement Général de Police)

- **Veiller à la propreté de l'accotement du trottoir et du filet d'eau aménagés devant sa propriété** (Enlèvement des mauvaises herbes sans herbicides)
- Ne pas poser d'obstacles sur les trottoirs publics (Bacs à fleurs...)

Terrains non bâtis et dépendances (Art.30 du Règlement Général de Police)

- **Veiller au bon état des propriétés** : Végétation entretenue et en harmonie avec le voisinage afin d'assurer la propreté et la sécurité publique

Rappels : - *Le non respect du Règlement Général de Police peut faire l'objet d'une sanction administrative*
- *Litiges entre voisins : Justice de Paix (Thuin)*

Contact : Poste de Proximité de Montigny-le-Tilleul – ZP Germinat 5338 - Rue de Marchienne 5, 6110 Montigny-le-Tilleul
Tél: 071/56.07.72 - Fax: 071/519839

SUIVEZ LE CONSEIL COMMUNAL EN DIRECT SUR YOUTUBE

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les prochaines séances du Conseil communal se tiendront en visioconférence, et ce, jusqu'à nouvel avis.

À défaut de pouvoir accueillir physiquement les citoyens qui auraient souhaité y assister et conformément aux dispositions du décret wallon du 1^{er} octobre 2020 (qui concerne la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux), la séance publique sera diffusée en direct (dès 19h30) sur la chaîne YouTube communale.

N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne afin d'être avertis lors du prochain direct : <https://tinyurl.com/youtube-mlt>



PROCHAINES SÉANCES

- jeudi 18 mars 2021
- jeudi 15 avril 2021
- jeudi 20 mai 2021
- jeudi 17 juin 2021



SCANNEZ LE QR CODE
POUR VOUS ABONNER
À LA CHAÎNE



COMMENT ÊTRE TENUS INFORMÉS ?

Votre administration communale met à votre disposition différents canaux de communication :

- le **site internet communal** "www.montigny-le-tilleul.be" : outre les actualités et événements, vous y trouverez les informations pratiques liées à vos démarches administratives ;
- le **bulletin communal** : trimestriel informatif général que vous recevez dans votre boîte aux lettres mais que vous pouvez également consulter en ligne sur le site internet communal ici : <https://bit.ly/399SLxh> ;
- la **page facebook communale** qui relaye les actualités, événements, offres d'emploi, infos voirie, etc ;
- la **newsletter d'alerte** : vous recevez uniquement des informations urgentes/importantes, elle n'est pas récurrente ;
- la **newsletter de la bibliothèque communale** : elle vous informe des activités mensuelles de votre bibliothèque, votre ludothèque et de votre EPN ;
- la **newsletter de l'Accueil Temps Libre** : vous présente les stages pour enfants de 2,5 à 12 ans proposés sur l'entité.

INSCRIVEZ-VOUS À NOS NEWSLETTERS EN SCANNANT LE QR CODE CORRESPONDANT !



REPRISE DES "LIVE SESSIONS" DU FOYER CULTUREL !



Récemment **lauréate du concours "J'aime ma commune"** (organisé par la DH.be) dans la catégorie culture et patrimoine, cette initiative communale mise en place en mai 2020 a repris depuis fin février ! Vous pouvez consulter l'article de presse ici : tinyurl.com/dh-foyermlt

Les "Live sessions" sans public offrent l'opportunité aux artistes de se produire sur scène le temps d'une résidence suivie d'un live diffusé via la page Facebook du Foyer culturel.

Un formulaire de candidature est disponible ici : tinyurl.com/live-session-form ! Attention, l'agenda est déjà bouclé jusqu'en avril !

Abonnez-vous à la page du Foyer culturel en scannant le QR-code ci-après pour suivre leurs actualités !



Des questions ? N'hésitez pas à contacter l'équipe du Foyer par téléphone au 071/51.11.63 ou par mail à l'adresse : foyculturel@montignyletilleul.be .



REPRISE DES LIVE SESSIONS !

RÉSIDENCE SUIVIE D'UN LIVE DEPUIS LA SCÈNE DU FOYER CULTUREL !



DES NOUVELLES DE L'OHVH ET D'OSSIA PHILHARMONIC

Plusieurs amateurs de belle musique nous questionnent :

Y aura-t-il un concert de Gala en novembre 2021 ? Et le concert du Nouvel An d'Ossia pourra-t-il avoir lieu ? Pas de souper concert cette année ?

D'autres se demandent si nous répétons encore, si nous avons des projets, ... Alors voici quelques nouvelles des deux orchestres qui ont leur siège à Montigny-le-Tilleul : OSSIA et l'OHVH.

OSSIA Philharmonic

Comme la plupart des orchestres, OSSIA Philharmonic a dû interrompre ses répétitions lors des deux confinements avec une petite reprise de fin août à mi-octobre, et ce, grâce à la commune de Montigny-Le-Tilleul qui a mis à notre disposition la salle Laloyaux de Landelies. Nous n'avons pas eu l'occasion de vous présenter notre concert annuel en octobre 2020 ni le concert de Nouvel-An en janvier 2021 mais tout ceci ne sera que partie remise. Dès que la situation sanitaire le permettra, notre chef et nos musiciens vous prépareront un programme qui vous fera rêver et surtout oublier les difficultés vécues ces derniers temps.

Nous avons hâte de reprendre nos répétitions afin de vous retrouver au prochain rendez-vous !

OHVH

En 2020, nous avons interrompu nos activités au tout début du mois de mars, quelques jours avant le souper concert. Nous avons repris nos répétitions le 3 juillet. La commune nous a permis d'utiliser la grande salle du Foyer culturel afin de pouvoir réunir 45 musiciens, tout en maintenant les distances indispensables.

À la fin du mois d'août nous avons participé aux « Live sessions », organisés par le Foyer culturel : un concert sans public, enregistré en vidéo et diffusé en direct sur Facebook. Un beau succès puisque notre concert a suscité plus de 5000 « vues ».

Nous avons répété chaque dimanche matin pour préparer l'enregistrement d'un nouveau CD. Malheureusement, ce bel élan a été interrompu lors du deuxième confinement à la fin du mois d'octobre.

Depuis nous avons enregistré deux clips musicaux : chaque musicien s'est enregistré chez lui avec son téléphone portable. Romuald Tenti et Michel Vandeveldel ont ensuite réalisé le montage musical et visuel, un peu comme on assemble un puzzle !

Vous pouvez revoir tout cela et bien d'autres choses sur notre nouvelle page Youtube : <https://tinyurl.com/ohvh-youtube>

Et maintenant, nous attendons avec impatience de pouvoir reprendre nos répétitions pour vous concocter un petit concert sympa ... Pourquoi pas lors des fêtes de la musique à la fin du mois de juin. ... De cette année ! ... Rêvons .

VOICI UNE LISTE DES ÉTABLISSEMENTS QUI PROPOSENT DES PLATS EN LIVRAISON ET/OU EN "TAKE AWAY" SUR L'ENTITÉ !

LA TERRE ALLANT VERT	0478/24.00.90	L'ÉTANG ET RESTAURANT "LA CLAIRIÈRE"	071/51.66.22
LES ENFANTS TERRIBLES	0477/45.50.87	PIZZA DEL TIGLIO	0470/67.28.45
CA' DEL PIERRO PAZZO	0471/01.79.57	LE MONTIGNY	0473/29.09.29
LE BEL'LALLIA	071/51.32.32	FARINDOLA	0475/80.14.75
LE VAL D'HEURE	071/18.18.98	TELL ME WINE	0495/53.47.46
AMOR, AMORE	0497/24.75.22	COMPTOIR DES VINS	071/42.23.20
MIMO	0470/67.28.45	SNACK DU TILLEUL	071/56.22.01
DE VOUS À NOUS "L'ORIGINALE"	071/47.47.03	ROCK N' FRIT	071/51.09.73
LE MOULIN	071/56.00.19	FRITERIE DE L'M	071/51.25.12
LE BISTRONO' RESTAURANT BISTRONOMIQUE	0460/97.22.88	LA FRITE DORÉE	071/31.78.08
CASA NOSTRA	071/36.21.62	AU PETIT MONTIGNY	0493/57.57.76
PASTIFICIO & TARTUFI	0471/50.00.23	ILÉ L'HEURE	071/51.99.51
L'ATELIER TRAITEUR	0475/41.39.58	CHEZ NINA	0485/46.39.50
BABBU & FIZU	0465/48.84.53		

Pour ceux qui n'auraient pas encore utilisé leur "chèque commerçant", le Collège communal a décidé de prolonger leur validité jusqu'au 30 juin ! Liste des commerces participants ici : tinyurl.com/cheque-commerçants

SCANNEZ LE QR-CODE POUR CONSULTER LE CATALOGUE



SOUTENEZ AUSSI LES PRODUCTEURS LOCAUX GRÂCE À LA HALLE DE MONTIGNY !

La Halle de Montigny-le-tilleul

Commandez et payez en ligne jusqu'au dimanche minuit. Ensuite, vous enlevez vos colis le mardi au foyer culturel de Montigny-le-Tilleul.



BESOIN DE CHANGER DE DÉCOR PENDANT VOTRE BLOCUS ?

VOUS HABITEZ L'ENTITÉ ET CHERCHEZ UN LIEU PLUS ADAPTÉ À L'ÉTUDE ?

LE FOYER CULTUREL VOUS ACCUEILLERA DU MARDI 6 AVRIL AU DIMANCHE 18 AVRIL 2021 DE 8H30 À 18H00 !

DES INFORMATIONS PLUS PRÉCISES SERONT BIENTOT PUBLIÉES SUR NOS CANAUX DE COMMUNICATION ! ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACEBOOK POUR SUIVRE NOS ACTUALITÉS !



N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SERVICE ANIMATION PAR MAIL À L'ADRESSE : ANIMATION@MONTIGNYLETILLEUL.BE